

N° 534 octobre 2014

N°CPPAP 0215s07170

Fédération FO de la métallurgie

le journal



L'efficacité réformatrice

www.fo-metaux.org

Les métallos de la Région Parisienne se sont retrouvés pour leur réunion de rentrée au programme chargé afin de faire le bilan de leurs actions et de tracer les perspectives pour demain.

La Région Parisienne fait sa rentrée

Pacte de responsabilité - p. 6
Beaucoup de bruit pour un maigre bilan

Caterpillar - p. 14
FO veut progresser

André Bergeron - p. 19
Disparition d'un géant du syndicalisme

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,53 euros

SMIC brut mensuel : 1445,38 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 129 euros par mois

(pour l'année 2014 : 37 548 euros)

Coût de la vie :

+0,4 % en août +0,4 % hors tabac ;

+0,4 % en glissement sur les 12 derniers mois (+ 0,3 % hors tabac).

Chômeurs : 3 413 000

(catégorie A, publiés le 25 septembre 2014)

Indice de référence des loyers :

125,15 (2^e trimestre 2014).

Taux d'intérêt (24 septembre) :

0,02 % au jour le jour.

3 Editorial

PSA Cormelles-le-Royal
tourné vers l'avenir 15

4 L'événement

La Région Parisienne
fait sa rentrée 4-5

L'USM de Meurthe-et-Moselle
face à la représentativité 16

PSA Valenciennes,
FO sur tous les fronts 16

L'USM de Haute-Saône
continue sa progression 17

Métaux de Valence,
priorité à l'emploi 17

8 Actualité sociale

FO fait annuler
le PDV chez GEMS 6

16 InFOs

10 Actualité syndicale

Pacte de responsabilité :
beaucoup de bruit pour
un maigre bilan 7

ATOS/Bull,
après l'OPA... 8

Coordination Seb,
une situation préoccupante 9

Coup de projecteur sur
la métallurgie en Savoie 10

Les Métaux de Lille
toujours d'attaque 11

Caterpillar,
FO veut progresser 14

Métaux du Val-de-Seine,
se développer
malgré la crise 15

Lionel Bellotti rejoint
l'équipe fédérale 18

FO au congrès
de l'UILM 18

André Bergeron,
disparition d'un géant
du syndicalisme 19

Journée des CE européens,
l'expérience FO 20

20 Vos droits

Les stages en entreprise 21

22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Le Medef se lâche, FO Métaux aussi

Dans un contexte économique difficile pour la France, et d'abord pour certains secteurs industriels, il ne faudrait pas, selon une partie du patronat, être trop revendicatif ! Les organisations syndicales doivent, à en croire le Medef, se montrer raisonnables ; qui plus est, elles doivent accepter les réformes liées à l'austérité et les idées les plus saugrenues de cette instance patronale.

Certaines organisations syndicales se pâment en entendant ce chant des sirènes patronales libérales, et plus particulièrement l'une d'elles, au nom d'un pseudo réformisme qui n'en est pas un, à partir du moment où il n'y a aucune contrepartie pour les salariés. D'ailleurs, notre regretté camarade et ami André Bergeron, ancien secrétaire général de notre confédération de 1963 à 1989, à qui nous rendons hommage dans ce journal, et pour qui le vrai réformisme avait un vrai sens, celui de la pratique contractuelle apportant un plus aux salariés, avait trouvé la bonne formule quand il parlait de la CFDT : « Il ne s'agit pas d'une organisation syndicale, mais plutôt d'un parti syndical ».

Pour ces patrons et ce parti syndical, voire pour d'autres organisations syndicales, la pratique contractuelle et conventionnelle ainsi que « le grain à moudre » cher à André Bergeron et à FO, ce serait fini ! Mais c'est sans compter sur FO Métaux, qui incarne et continuera d'incarner cette ligne et cette formule.

Il n'y aurait plus « de grain à moudre » ? Pourtant, au regard de ce que revendiquent le Medef et la CGPME, pour eux il y en a, mais ils ne sont pas raisonnables. Nous le constatons au travers de leurs propositions provocatrices, ils essayent non pas de moudre, mais plutôt de presser comme des citrons les acquis des salariés, tout en remettant en cause le Code du travail et le système de protection sociale.

Le Medef et la CGPME voudraient :

- 1.** Supprimer deux jours fériés et accoler les autres à des week-ends pour gagner des journées de travail, alors que nous avons plus de 3,4 millions de chômeurs ;
- 2.** Remettre en cause la durée légale des 35 heures et écraser la hiérarchie des normes déjà fortement mise à mal ; en effet, le principe de faveur qui est le plus favorable aux salariés n'a plus selon eux de raison d'être ;
- 3.** Instaurer un sous-smic pour les populations dites difficiles et en recherche d'emploi ;
- 4.** Instituer des contrats de projet ou des contrats de croissance qui, en fonction du contexte, permettraient de se séparer plus facilement des salariés.

En opposition à ce délire patronal, ou Gattazmania, FO Métaux revendique : une opération du cerveau libéral du Medef, avec en prime : dix semaines de congés payés, la durée légale à 24 heures, la retraite à l'âge de 40 ans, un Smic à 3 000 euros, un travail précaire pour les patrons libéraux, etc. Eh oui !, nous pourrions, tout comme le Medef, être dans l'absurde et l'irréel.

En finalité, ils cherchent quoi exactement ? Du rififi, des conflits, le renforcement des extrêmes. Messieurs les libéraux, stop, halte, ça suffit ! FO Métaux dit non à la casse sociale et oui à la pratique contractuelle et conventionnelle qui apporte des garanties aux salariés et aux entreprises. Nous voulons pour les salariés, comme pour nos enfants et les futures générations, laisser un système social digne de ce nom, permettant à toutes et tous d'avoir des droits et de vivre correctement du fruit de leur travail, tout en leur permettant l'accès aux soins, tout ceci préservant, de fait, la paix sociale en France.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

La Région Parisienne fait sa rentrée

Les métallos de la Région Parisienne étaient venus en nombre dans les locaux de notre Fédération le 10 septembre pour la réunion de rentrée du syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne. Près de 80 participants représentant une cinquantaine de sections se sont retrouvés autour de leur secrétaire Denis Bieber pour une journée riche d'échanges. Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez était présent, ainsi que le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot.

Rassembler les métallos pour renforcer les liens, créer des synergies, favoriser le partage d'expérience afin d'avoir une structure plus forte, mais aussi donner des informations plus larges sur la métallurgie et le syndicalisme FO, communiquer sur FO et ses positions, faire le bilan de l'année écoulée et dresser la feuille de route pour celle à venir, tel était le programme chargé de cette journée. Denis Bieber a ouvert les travaux par un point sur la représentativité du syndicat et les élections professionnelles.

Depuis 2010, en prenant en compte les résultats connus du syndicat, notre organisation obtient 20,03 % de représentativité sur la région. Depuis septembre 2013, les 32 résultats parvenus au syndicat montrent une progression, avec une représentativité s'établissant à 30,06 %. « Ces chiffres sont encourageants et montrent que nous sommes sur la bonne voie, s'est félicité Denis Bieber, qui a salué le travail de terrain accompli par les équipes syndicales. Nous devons poursuivre ensemble ces efforts afin de continuer de faire progresser notre organisation et notre capacité à défendre les salariés et leurs intérêts. » Il a d'ailleurs signalé la création de sept sections syndicales depuis l'assemblée générale de septembre 2013. Il est également re-

venu sur ce qui avait été décidé dans le cadre du plan de syndicalisation de la Région Parisienne et ce qui a déjà été mis en œuvre, comme les réunions thématiques. Il a notamment évoqué la session d'information et de sensibilisation sur le rôle du CHSCT qui s'était tenue le 6 mai dernier, avec une bonne participation des métallos, et a informé les participants que d'autres réunions seraient organisées, la première se tenant le 16 septembre sur la négociation des protocoles d'accords préélectoraux et les différentes stratégies qui s'y rattachent.

Développement

Ce sujet, dont la Fédération a fait un axe de son développement, a par ailleurs été évoqué par Jean-Philippe Clairon, de la commission des retraités de la Région Parisienne, également formateur fédéral. « La négociation du protocole préélectoral est particulièrement importante car il régit l'ensemble de l'organisation des élections, a-t-il expliqué. Le bon déroulement du scrutin en dépend, de même que l'ampleur de notre victoire. Par la négociation, on peut l'influencer, l'orienter en fonction de « nos intérêts » tout en restant dans la loi. » En 2013, la Région Parisienne a participé à plus de 60 négociations sur des sites où FO n'est pas présent. Mais il faut, là où nous sommes implantés, anticiper, préparer, et simuler la répartition des mandats et des futurs élus avant de négocier le protocole, connaître la composition des trois collèges et le nombre de salariés dans chacun d'entre eux. Beaucoup de questions doivent être posées ! Il a ensuite donné de nombreux conseils pratiques pour préparer les élections au mieux, comme par exemple, dans la mesure du possible, ne pas laisser de sièges vacants, quitte à croiser les noms, ou encore sur les listes comme sur les CERFA dédiés aux élections professionnelles, ne surtout pas mentionner CGT-FO mais seulement FO pour éviter toute confusion. Autre



Jean-Yves Sabot, Manuel Martinez, Denis Bieber, Frédéric Homez, Marc Partauche et Jean-Philippe Clairon.

point important : seul le syndicat est habilité à déposer les listes électorales. Incitant les participants à se reporter au Guide des élections réalisé par notre Fédération, il a conclu en rappelant la nécessité de mener une bonne campagne électorale, laquelle s'étale –il ne faut pas l'oublier !– sur la durée d'un mandat.

Jean-Yves Sabot, secrétaire fédéral en charge des services de l'automobile, est intervenu pour un point spécifique sur la situation des services de l'automobile. En effet, près de 30 % des sections syndicales rattachées à la Région Parisienne dépendent de la convention collective des services de l'automobile, avec ses spécificités et ses stratégies. Jean-Yves est notamment revenu sur l'importance de cette branche, qui compte 400 000 salariés sur l'ensemble du territoire, dont 71 600 sur la Région Parisienne. Il a détaillé les gains et garanties obtenus grâce à la politique contractuelle chère à notre organisation, que ce soit sur les salaires, le capital de fin de carrière, les conditions de travail, etc. Il a aussi donné des éléments sur les stratégies de développement à poursuivre pour faire grandir FO dans cette branche. Il a également abordé le sujet de la formation syndicale, qui est essentielle et incontournable pour les nouveaux élus, comme pour les anciens. « En face de nous, nous avons un patronat qui a des moyens, a expliqué Jean-Yves Sabot. La formation doit donc nous permettre d'être plus forts, et de nous aider au développement. C'est donc un outil essentiel et pour nous une des seules manières de rester libre et indépendant pour défendre nos valeurs et les salariés que nous représentons. » Depuis quelques années, notre Fédération met l'accent sur l'utilité de la formation syndicale, notamment le module « Nouveaux élus/ nouveaux responsables », qui constitue le premier stage de formation des nouveaux militants et responsables. En 2012, pour le syndicat de la Région Parisienne, 15 sections en ont bénéficié, puis 15 sections en 2013 et 10 sections en 2014 (sans compter la formation d'octobre). « C'est

bien, mais l'objectif n'est pas d'en rester à ce niveau et comme j'ai aussi eu l'occasion de le dire, nous préparons aussi l'avenir » a analysé Denis Bieber, qui a déploré que le niveau 2 qui suit ce stage : « Animer son syndicat » soit trop peu suivi par les métallos de la Région Parisienne.

Une situation spécifique

Le trésorier du syndicat Manuel Martinez a ensuite fait un point sur les questions de trésorerie. Remerciant les collecteurs et trésoriers pour leur travail et leur efficacité, il a rappelé la mise en place depuis deux ans du prélèvement automatique. « C'est une piste de syndicalisation ainsi qu'une facilité de paiement que nous ne pouvions pas ignorer, a-t-il déclaré. Et nous comptons continuer de l'améliorer. Aujourd'hui plus de 10 % de nos adhérents ont choisi ce système. Mais la collecte sur le terrain continue pour nous d'être la priorité. » Il a rappelé que la réunion annuelle des trésoriers de la Région Parisienne se tiendrait en janvier 2015.

Frédéric Homez a ensuite pris la parole pour un point sur l'actualité nationale et les grands dossiers occupant notre organisation. Revenant sur la représentativité,

il a félicité les équipes syndicales pour leur implication dans le développement de FO Métaux. Puis il a exposé les positions de notre organisation sur le Pacte de responsabilité, sur la Conférence sociale de juin, les seuils sociaux et les dangers d'une éventuelle renégociation du dispositif conventionnel. Il a également évoqué le calendrier des négociations à venir dans la métallurgie. Après les échanges avec la salle, Denis Bieber a conclu la réunion en revenant sur la situation plus spécifique de la Région Parisienne. « Les industries de la métallurgie représentent plus de la moitié de l'industrie française, a-t-il expliqué, et en Région Parisienne elles emploient près de 280 000 salariés, soit



Les métallos avaient répondu nombreux à l'invitation de la Région Parisienne.

16 % de l'emploi du secteur. » Les cadres comptent pour 45 % des effectifs. Leur rôle est beaucoup plus important dans les entreprises de la métallurgie de la région parisienne que dans celles des autres régions, du fait à la fois de la présence des fonctions de direction et de la concentration de certaines spécialités de haut niveau (recherche, design, commerce international, finance, sièges sociaux...). La conquête des cadres, un objectif prioritaire de notre organisation, trouve donc dans la Région Parisienne un terrain de choix. Il a également évoqué le travail effectué par l'équipe FO de la Tour Eiffel sur la prime d'ancienneté, qui sera dorénavant attribuée dès la première année, avant d'encourager les métallos à continuer leurs actions pour développer FO en continuant de défendre toutes les catégories de salariés.

General Electric Medical Systems FO fait annuler le PDV

Les métallos de General Electric Medical Systems (GEMS) ont obtenu, au terme de plusieurs mois de combat, l'annulation du plan de départs volontaires (PDV) que l'entreprise voulait mettre en œuvre sur le site de Buc (Yvelines). Par cette victoire, ils ont sauvé 159 emplois et ont mis en échec la stratégie purement financière qui sous-tendait l'opération !

La société General Electric Medical Systems (GEMS), spécialisée dans les équipements d'imagerie médicale, a annoncé, jeudi 18 septembre dans la matinée en Comité d'entreprise, l'arrêt du plan de départs volontaires (PDV) qu'elle voulait mettre en œuvre en France. Officiellement, la décision s'inscrit dans la volonté de GE de développer son activité industrielle en France et ses investissements. Mais les métallos de Buc, qui ont combattu ce plan depuis de longs mois, savent que la vérité est un peu différente.

Lorsque le PDV prévoyant 159 suppressions de postes est annoncé, en janvier, c'est l'incompréhension qui domine chez les salariés. Leur centre de recherche & développement n'est-il pas présenté comme « d'excellence mondiale » sur le site Internet du groupe ? Pourquoi une telle saignée dans une filiale qui emploie 2 300 salariés dans l'Hexagone et qui affiche une rentabilité de 17 % et est meilleure que ses concurrents ? D'autant que 87 emplois ont déjà été supprimés en 2013... La direction invoque alors la nécessité de sauvegarder la compétitivité de l'entreprise et d'en assurer la pérennité. Pour les élus, cela ne tient pas. « Le véritable motif du PDV est de mettre en œuvre au niveau local un plan mondial visant à augmenter des résultats déjà structurellement élevés pour servir davantage de dividendes, tempête le délégué syndical FO Jean-Marc Pinet, et non pas d'assurer l'avenir de l'entreprise ! » Les élus du CE décou-

de réduction des coûts et notamment des frais fixes sur quatre ans (2012-2016) au niveau de la division médicale » du groupe. « Cette tromperie sur la motivation et l'ampleur réelle du plan constitue une fraude » écrivent-ils alors.

Logique financière

Rapidement, FO passe à l'action avec l'aide du syndicat de la métallurgie des Yvelines : rencontres avec le Préfet des Yvelines, avec le Maire de Buc, mobilisation des salariés, contacts avec la DIRECCTE et médiatisation de l'affaire afin d'obtenir le retrait du plan. La section FO de Buc pointe au passage les inégalités de traitement contenues dans ce plan, le risque d'une fin programmée des études et de la production sur le site de Buc, les risques de dégradation des conditions de travail et les risques psychosociaux qu'entraînerait ce qu'il faut bien qualifier de plan social, par ailleurs attestées par un rapport du CHSCT.

Enfin, les métallos auront su contraindre la direction à reculer. « Ce plan n'avait d'autre objectif que d'accroître la rentabilité à court terme du groupe General Electric par la délocalisation en sacrifiant l'emploi et un savoir-faire historique, dans le domaine médical, des

salariés de GEMS Buc et cela tout en continuant à percevoir le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, résume Jean-Marc Pinet. Ce n'était pas acceptable ! » Pour autant, tous les problèmes ne sont pas réglés et FO compte bien maintenir sa vigilance. « Puisque la direction dit vouloir investir, nous allons lui demander comment elle compte faire car aujourd'hui, le service Etudes et production se vide à cause de la délocalisation de projets en Chine, en Corée, en Inde... Il nous faut des nouveaux produits sur Buc » conclut Jean-Marc Pinet,



L'équipe FO, emmenée par les délégués syndicaux Jean-Marc Pinet, Bruno Clément, Thierry Calmont, Daniel Lafont et Lionel Vantusso, a repoussé le PDV.

vent d'ailleurs dans une expertise « l'existence d'un plan de réduction drastique

en précisant que FO va revendiquer des embauches et l'ouverture d'une négociation sur l'amélioration des conditions financières pour tous les départs en retraite.

Pacte de responsabilité *beaucoup de bruit pour un maigre bilan*



FO a pu rétablir certaines vérités lors de l'événement.

Le gouvernement comptait bien, lors de la réunion du 10 septembre, relancer la machine du Pacte de responsabilité, donner la plus large publicité possible aux nombreux accords déjà conclus –selon lui– et inciter les partenaires sociaux à signer au plus vite dans toutes les branches. Mais c'était sans compter sur notre organisation, qui a demandé et obtenu que l'objet de ce rendez-vous social soit élargi pour faire un bilan des négociations collectives bien au-delà du Pacte de responsabilité et favoriser un véritable débat. Ce qui fut fait après l'intervention du responsable de la Direction Générale du Travail Yves Struillou, trois tables-rondes se sont donc tenues autour des thèmes « Premiers éléments de méthode issus des négociations sur le Pacte de responsabilité et de solidarité », « Négociations et accords sur les jeunes et le contrat de génération » et « Négociations et accords sur l'égalité professionnelle, la mixité et la diversité ». Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez a participé à la première table-ronde au nom de FO –en compagnie des représentants CFDT, CFTC et UIC de la Chimie et de Jean-François Pillard pour l'UIMM–, et a profité de l'occasion pour rétablir un certain nombre de vérités et exprimer clairement les positions de notre organisation. Il a également été le seul à apporter des réponses aux questions servant de base à chaque intervenant.

« J'ai tenu à rappeler à tous, et notamment au ministre, qu'à l'heure actuelle, et contrairement à ce qui a été dit à tort et à travers, aucune négociation n'était engagée dans le cadre du Pacte de responsabilité concernant FO », explique Frédéric Homez. Là où la CFDT a soutenu le Pacte, allant même jusqu'à prétendre qu'il faciliterait les négociations sur de nombreux thèmes, la position

de FO est toute autre : « Ce Pacte, vu qu'aucune branche n'apporte de réelles contreparties, n'est que poudre aux yeux et sa mise en œuvre se fera au détriment de la protection sociale, ce qui est inacceptable pour nous. Il fallait donc tordre le cou à ce mythe qui voudrait que le Pacte fonctionne ! » a martelé Frédéric Homez.

Clarifications

Si l'UIMM a également manifesté son approbation du Pacte, elle a confirmé que rien n'avait été signé dans la métallurgie mais que ces thématiques avaient trouvé une place dans un complément à l'agenda social. « La négociation, c'est l'ADN de notre organisation », a ajouté Frédéric Homez. Nous n'avons pas besoin du Pacte de responsabilité pour être de toutes les négociations en interlocuteur loyal et responsable. Seulement, aujourd'hui, dans un contexte économique difficile, il y a peu de grain à moudre, a-t-il constaté. On nous parle de relevé de conclusions, de délibérations, de positions communes, mais il n'y a rien de concret pour les salariés. » Il a d'ailleurs déploré qu'aucune table-ronde ne soit consacrée à la question des salaires, sur laquelle FO négocie et signe des accords dans les entreprises et dans les territoires pour les salariés et ETAM, et au niveau national pour les ingénieurs et cadres. Frédéric Homez a également indiqué que dans toute négociation il fallait des contreparties, et que sur les thèmes de l'agenda social, celles demandées par notre organisation étaient liées à la défense de l'emploi et de l'industrie et aux investissements dans la métallurgie.

Les échanges avec la salle ont d'ailleurs largement porté sur ces fameuses contreparties. Alors que la Confédération CGT exprimait son désaccord sur les « cadeaux » aux entreprises, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie a précisé : « Nous ne sommes pas contre les aides aux entreprises, à condition qu'elles soient quantifiées et fassent l'objet de contreparties. » Saluant les efforts du gouvernement en faveur de l'industrie, il a enfoncé le clou : « Le soutien de la CFDT au Pacte de responsabilité dévalorise et discrédite la pratique contractuelle qui est au cœur de notre action. Pacte ou non, nous continuerons à négocier et à signer avec pour seule boussole l'intérêt des salariés et de l'industrie ! » Qu'on se le tienne pour dit...

Alors que le Pacte de responsabilité va bientôt souffler sa première bougie, entendre tout et son contraire sur le sujet est malheureusement devenu habituel. Conviee le 10 septembre au ministère du Travail pour une réunion de bilan de la négociation de branche, notre organisation a profité de l'occasion pour apporter des clarifications sur ce Pacte et pour réaffirmer ses positions.



Frédéric Homez lors des tables-rondes.

ATOS/Bull après l'OPA...

Pour la première fois depuis l'OPA d'ATOS sur le groupe Bull, des représentants FO des deux groupes se sont réunis en coordination le 5 septembre dans les locaux de la Fédération de la Métallurgie autour de leur coordinateur Christian Mérot. Étaient également présents le secrétaire fédéral Eric Keller et la secrétaire de la section fédérale des services dans la Fédération des employés et cadres Cathy Simon.

L'ordre du jour de cette réunion ATOS/Bull était principalement axé sur les conséquences de l'OPA sur l'emploi, la mobilité, les garanties sociales et la représentativité de notre organisation dans le nouveau périmètre du groupe ATOS, qui comporte désormais 18 000 salariés en France et 85 000 dans le monde. La direction s'est engagée à fournir un emploi à tous les salariés. Mais les délégués syndicaux FO estiment qu'il faut rester extrêmement vigilants pour les fonctions supports telles que les finances, la comptabilité, les achats... « Pas de plan social » clame la direction, mais les mesures relatives à la gestion du « turn-over » et de la pyramide des âges s'intensifient. « Le gel des embauches chez ATOS et les nombreux départs transactionnels proposés aux salariés de Bull proches de la retraite ont pour but de générer des économies d'échelle, avec un impact négatif sur l'emploi », a expliqué Christian Merot. Par ailleurs, l'annonce d'un projet d'externalisation de plus 800 salariés d'ATOS Infogérance vers la filiale Proservia de Manpower contredit de fait l'engagement de la direction. FO demande l'arrêt de ce projet d'externalisation et participera aux mobilisations en préparation. Dans le cadre de l'OPA, la direction a

ductions de coûts dans l'immobilier. Les métallos craignent des fermetures de sites ou des transferts d'activités. La direction ayant indiqué que ces décisions pourraient concerner aussi bien les salariés d'ATOS que de Bull, FO demandera qu'aucune mesure de mobilité contrainte ne soit prise à leur rencontre.

Rester dans la métallurgie

La réunion a permis aux participants de se féliciter d'une bataille importante remportée par FO, qui a obtenu le maintien de l'UES (unité économique et sociale) Bull, ce qui implique le maintien de la convention collective de la métallurgie et de nombreuses autres garanties pour tous les salariés de l'entreprise. Dans un premier temps, la direction d'ATOS avait en effet indiqué qu'elle souhaitait transférer les 4 000 salariés des activités de services de Bull dans les unités ATOS avec basculement vers la convention du Syntec. Il en aurait résulté la perte de nombreux acquis sociaux... FO a été la seule organisation syndicale à réagir et à demander le maintien des salariés dans la métallurgie avec l'appui du secrétaire général de notre Fédération, Frédéric Homez, qui a rencontré la direction d'ATOS à ce sujet.

En ce qui concerne la représentativité, avec 27,2 % dans Bull et 1,3 % dans ATOS, FO sera représentative juste au-dessus de la barre des 10 % dans le périmètre global. Les délégués ont donc considéré qu'il n'est pas possible de laisser la situation en l'état et ont confirmé le plan de développement engagé depuis juillet pour devenir représentatifs dans toutes les unités et sociétés du groupe. D'ores et déjà, les camarades se déploient sur tous les

sites ATOS. Pour agir ensemble efficacement, ils ont élu Christian Mérot coordinateur et Philippe Bourgeois coordinateur adjoint.



Les équipes des deux entités se coordonnent pour plus d'efficacité syndicale.

annoncé un plan d'économies de 80 millions d'euros, dont 30 reposent sur des ré-

Coordination Seb une situation préoccupante

Ce n'est un secret pour personne : la situation du groupe Seb est préoccupante. Lors de leur coordination, les délégués syndicaux FO du fabricant d'électroménager se sont inquiétés de la baisse dramatique des effectifs du groupe, qui sont passés de 8 000 salariés à 5 500 en seulement cinq années. Aucun PSE pourtant n'est à l'origine de cette hémorragie. Cette dernière ne résulte que de la volonté de la direction de ne remplacer aucun départ en retraite. Dans le même temps, la baisse des volumes est, elle aussi, devenue inquiétante. Pour FO, il s'agit d'une situation qui ne peut et ne doit plus durer. « Le groupe Seb a perçu 4,9 millions d'euros de l'Etat au titre du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi), explique Eric Keller. Il serait logique qu'il y ait une contrepartie et FO demande que cela se traduise par des embauches, indispensables pour assurer la pérennité du groupe. »

Mais cette pérennité est également conditionnée par d'autres facteurs, autour desquels les métallos ont échangé. Beaucoup ont déploré que depuis l'Actifry, lancée en 2008, le groupe n'ait plus sorti de produits innovants, dits « de rupture ». Ils ont également constaté que les sites devenaient de plus en plus monoproduits, ce qui pouvait les fragiliser, comme le montre l'exemple du site de Lourdes. Cette unité, qui réalise des hachoirs à destination de la Russie, a vu sa production chuter de 7 millions à 2 millions, conséquence directe du contexte géopolitique tendu et de ses retombées sur les relations commerciales franco-russes. « Nous demandons si Seb a une véritable stratégie », a résumé un des participants.

Perspectives électorales

Face à cette situation, FO ne chôme pas et continue d'agir pour l'intérêt des salariés. Les participants sont ainsi revenus sur les différents accords signés, notamment l'accord de génération et l'accord sur l'alternance, déplorant que les apprentis ne trouvent jamais place au sein de l'entreprise au terme de leur scolarité. Plus que jamais, notre organisation demande des embauches dans le groupe Seb, et les métallos ont décidé de faire de ce sujet un

thème majeur de la campagne électorale qui s'annonce, en vue des élections professionnelles qui se tiendront début 2015. Ils ont également convenus de faire porter leurs revendications sur les conditions de travail, en dégradation (en particulier sur le site de Rumilly, où une procédure d'alerte a été lancée sur les risques collectifs psycho-sociaux), sur la stratégie du groupe, mais aussi sur les salaires et sur les coefficients. En effet, de fortes disparités doivent être compensées : pour un approvisionneur de ligne SAP, le coefficient peut aller de 155 à 225 selon les sites ! Quant aux salaires, alors que Seb dégage 16 % de marge opérationnelle et ne cesse d'augmenter le niveau de dividendes versés aux actionnaires, il est clair pour les métallos qu'un effort est non seulement possible mais nécessaire, et que les revendications de FO sont on ne peut plus légitimes.

Résumant les enjeux de ce cycle électoral, Eric Keller a déclaré : « Nous avons perdu du terrain en termes de représentativité et nous devons le reconquérir pour défendre les salariés et l'industrie. Il nous faut donc nous implanter sur les sites où nous ne sommes pas présents et nous renforcer là où nous sommes présents. » Edouard Guerreiro est

ensuite intervenu pour un point sur la situation économique et sociale, puis les métallos ont fêté le départ en retraite de leur ami Yannick David, qui a reçu la médaille de la Fédération des mains d'Eric Keller.

L'ensemble des délégués syndicaux du groupe Seb s'est réuni en coordination dans le Jura du 10 au 12 septembre autour du coordinateur FO Jean-Claude Petit et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller et du secrétaire de l'UD Côte-d'Or Edouard Guerreiro. Ces trois journées riches d'échanges leur ont permis de faire le point sur un groupe qui s'interroge sur son avenir.



Yannick David et Jean-Claude Petit.

Coup de projecteur sur la métallurgie en Savoie

L'Union Départementale FO de Savoie organise régulièrement des journées « temps forts » autour des secteurs couverts par les Fédérations FO. Les 16 et 17 septembre, c'est la métallurgie qui était à l'honneur. En coordination avec l'UD, le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot a représenté notre Fédération au cours de ces deux journées bien remplies. Il était accompagné, pour une partie du temps, d'Aude Pinguenet, représentant le service juridique de la Fédération.

Quelques jours après l'assemblée générale de son USM, le 4 septembre, la Savoie connaissait un autre « temps fort » dans le secteur de la métallurgie. En effet, les 16 et 17 septembre, la branche couverte par notre Fédération était sous le feu des projecteurs avec deux journées organisées par l'Union Départementale afin d'aller à la rencontre des salariés, d'échanger et débattre avec eux, et de porter haut les couleurs du syndicalisme réformiste dans le département. Au programme : quatre réunions publiques en lien avec les Unions Locales de Chambéry, Aix-les-Bains, Albertville et Montmélian, annoncées au préalable par l'UD via des tractages publics et postaux, auxquelles était conviée la presse locale, ainsi que plusieurs visites d'entreprises. Le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, qui représentait notre Fédération lors de l'évènement, explique : « Aller à la rencontre des salariés est d'autant plus important que beaucoup d'entre se trouvent dans ce qu'on peut appeler une situation de désert syndical : face à la désindustrialisation, aux délocalisations et aux externalisations, combinées aux progrès du travail, on constate qu'un nombre croissant d'entreprises se situent sous les seuils sociaux et n'ont pas donc pas de comité d'entreprise ou de délégués du personnel, analyse-t-il. Autrement dit, un grand nombre de salariés ne connaissent le monde syndical que par le prisme des médias, lequel ne met pas en avant le cœur du syndicalisme FO qu'est la négociation collective pour mieux défendre les emplois et l'industrie. Pour leur parler en profondeur de ce qu'est et n'est pas le syndicalisme réformiste, quoi de mieux que d'aller à leur rencontre ? » Et de citer l'exemple d'un salarié rencontré lors d'une des réunions publiques. Ce métallo, soudeur depuis près de 30 ans, a expliqué rencontrer bien des difficultés à passer les certifications qui lui sont pourtant nécessaires pour évoluer dans son métier et assurer la pérennité de son emploi, faute d'avoir accès aux infor-

mations ad'hoc. Le secrétaire adjoint de l'UD73 Pierre Didio, organisateur de ce temps fort, qui travaille avec énergie à ce type de questions, a pu lui répondre et l'aider. Outre ces réunions publiques, ce « temps fort » consacré à la métallurgie dans le département comprenait aussi des visites d'entreprises, dans une optique de développement syndical et d'implication dans la vie industrielle du territoire. Entre Alstom Grid, ABB Distribution (toutes deux à Aix-les-Bains), Ugitech (à Ugines) qui voit approcher les élections professionnelles, le groupe Bernard (groupe de distribution automobile comptant près de 2 000 salariés, essentiellement en Rhône-Alpes) et Jugand 4x4 (distributeur automobile où notre organisation est bien implantée), les visites ont permis de faire un intéressant tour d'horizon de la Savoie et de sa diversité d'entreprises en activité et taille. « Cela montre non seulement le dynamisme du département, explique Jean-Yves Sabot, mais aussi la richesse de nos implantations et le dynamisme des équipes FO, présentes dans de nombreux secteurs de la métallurgie sur ce territoire. » Le secrétaire fédéral y voit même davantage, citant l'exemplarité d'une entreprise locale qui s'est taillé une réputation mondiale et fait presque figure de modèle à suivre pour FO Métaux : le fabricant de couteaux Opinel dont les militants FO sont intervenus lors de la réunion publique de Chambéry.



Jean-Yves Sabot avec une partie de l'équipe de l'UD de Savoie

Opinel : une entreprise pointue

Depuis plus d'un siècle, Opinel fabrique des couteaux et le fait tellement bien que depuis sa création, l'entreprise a vendu plus de 300 millions de lames dans près de 71 pays. A l'heure où les discours sur la désindustrialisation, le soi-disant manque de compétitivité de la France et le poids écrasant de ses coûts tiennent le haut du pavé, cette entreprise familiale qui emploie 86 salariés et fabrique 30 000 couteaux par jour affiche d'enviables bénéfices alors qu'elle a délocalisé sa production de Saint-Jean-de-Maurienne à... Chambéry ! Mieux encore, Opinel, qui est savoyard et entend bien le rester, investit dans son appareil de production et effectue des embauches, préservant ses savoir-faire et assurant sa pérennité. Pour FO, qui est bien implanté chez le légendaire coutelier, voilà une entreprise qui fait figure d'exemple et montre que le « made in France » a de l'avenir !

nécessaires pour évoluer dans son métier et assurer la pérennité de son emploi, faute d'avoir accès aux infor-

Les Métaux de Lille toujours d'attaque



L'équipe des Métaux de Lille obtient des résultats et des garanties pour les métallos.

Présentant le rapport d'activité des Métaux de Lille, Philippe Desbonnet a souligné la longévité du syndicat, qui fête sa 67^e d'année d'existence, avant de revenir sur les événements qui ont marqué les années 2012/2013 et le premier trimestre 2014. Il a salué les bons résultats obtenus par les équipes syndicales lors des élections professionnelles sur de nombreux sites, notamment chez Y.K.K., Chép, Ineo.com, ou encore chez Mercedes. Au niveau de la chambre patronale, le syndicat des métaux a apporté sa contribution et a été pré-

sent dans les négociations conventionnelles sur les TEGA/RMH/Prime de vacances et diverses. « En 2013 et 2014, a rappelé Philippe Desbonnet, nous avons signé les accords conventionnels, qui ont permis aux salariés des petites et moyennes entreprises d'obtenir des augmentations et revalorisations salariales acceptables. »

Après avoir évoqué les bons rapports que le syndicat des Métaux entretient avec l'USM du Nord, les Métaux de Dunkerque et d'Armentières, notre Fédération ainsi qu'avec l'Union locale et l'Union départementale, il a abordé le thème de la représentativité. FO demeure donc la troisième organisation

syndicale des métallurgistes dans la région. « Notre objectif commun est de continuer à progresser malgré les difficultés d'implanter des sections syndicales et l'individualisme qui se développe et qui est aussi un des éléments de gestion sociale apprécié par les employeurs », a-t-il déclaré. Le rapport d'activité et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité. Philippe Desbonnet a conclu en remerciant les militants pour leur implication dans la vie du syndicat et, plus largement, de notre organisation.

Les militants des Métaux de Lille se sont retrouvés le 3 septembre à l'Union locale de Lille pour l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux autour de leur secrétaire Philippe Desbonnet. Les débats se sont déroulés en présence du secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie, qui représentait également la Fédération FO de la métallurgie, de la secrétaire de l'Union locale de Lille Françoise Wellecam et du secrétaire des Métaux d'Armentières Marc Depoorter.

Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Tél. :

Entreprise :



1 MILLION
EMPLOYEES

BASE DE FAITISSES

PAS DE FAUSSES
PROMESSES OU DE
POUDRE AUX YEUX

FO NEGOCIE ET OBTIENT
DU CONCRET ET
DES GARANTIES



***Informez-vous et soutenez-nous
dans ce combat quotidien !***



Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux

Caterpillar FO veut progresser

Les métallos du site grenoblois de Caterpillar, spécialisé dans la fabrication d'engins de chantier, se sont retrouvés le 6 septembre pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Robert Gamez, et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et du secrétaire de l'UD 38 Jean-Pierre Gilquin.

Situé à Échirolles, dans l'agglomération grenobloise, le plus gros site français de l'entreprise Caterpillar emploie plus de 1 600 salariés. Implantée là-bas depuis 1995, notre organisation y a véritablement pris son envol lors des négociations sur la mise en place des 35 heures et, avec près de 32 % des voix elle devient 2^e organisation syndicale en terme de représentativité (résultats CE). Par contre en nombre total de voix obtenues (DP + CE) FO s'affirme comme la 1^{ère} force syndicale. Après s'être félicité de voir les participants aussi nombreux, Robert Gamez a rappelé l'importance de cette assemblée générale, non seulement au regard des obligations imposées par la loi de 2008 sur la représentativité, mais aussi et surtout pour garder vivants les liens qui soudent les militants dans cette aventure humaine. Alors que les élections professionnelles se rapprochent pour les Grenoblois, il a mis l'accent sur les valeurs qui font la force de FO, au premier rang desquelles l'indépendance et la liberté de conscience et d'expression, particulièrement appréciées des salariés sur un site où les militants et les adhérents issus de la divers

s i t é



Les métallos FO de Caterpillar sont déterminés à faire grandir FO.

sont visibles. " Chez FO, ce sont les salariés – tous les salariés – et leurs intérêts qui passent avant tout", a-t-il martelé.

Le propos a d'ailleurs été appuyé par Paul Ribeiro, qui a rappelé que l'indépendance se devait d'être d'abord financière, appelant les métallos à poursuivre leurs efforts de syndicalisation pour faire gran-



dir FO et préserver cette indépendance qui fait sa force. Il a également souligné l'importance de ces élections, dont les résultats comptent aussi pour notre Fédération et notre Confédération. Afin de réaliser le meilleur score possible, un groupe spécial a été constitué pour réfléchir et organiser la campagne autour de thèmes précis, comme la GPEC, la reconnaissance de la pénibilité, les salaires, et la valorisation du travail fait par l'équipe syndicale pour amortir au mieux le " changement permanent " qui prévaut au sein de cette multinationale et occasionne des changements réguliers dans l'organisation de la production.

Revendications

« Le site est dimensionné pour produire 6 000 machines par an, a expliqué Robert Gamez. En dessous de 4 500, le site n'est pas rentable et sa survie à long terme est engagée. Nous encourageons notre Direction à aller rechercher de nouvelles productions pour assurer le volume machine vital et ainsi conserver voir accroître le niveau d'emplois. Nous devons faire progresser la formation des salariés afin qu'ils ne soient jamais une variable d'ajustement. »

L'équipe ne manque pas d'arguments pour appuyer ses positions. Les salariés ont encore en mémoire le douloureux PSE de 2009 au cours desquels notre organisation avait su limiter la casse sociale dans un contexte difficile, marqué par la volonté de la CGT de politiser à l'extrême le mouvement en s'opposant à toute forme de compromis tout en recourant aux pressions et à l'intimidation sur de nombreux militants et salariés.

Robert Gamez a d'ailleurs remercié la Fédération pour l'aide et le soutien qu'elle a apporté aux métallos durant cette période difficile. « Nous avons déjà montré que le sérieux, la ténacité, l'indépendance et la liberté de FO étaient les meilleures armes pour défendre les salariés et l'industrie, a conclu Robert Gamez. Aujourd'hui comme demain, ils savent pouvoir compter sur nous et nous ferons le nécessaire pour que cela se traduise dans les urnes. »

Métaux du Val-de-Seine se développer malgré la crise



Les débats de cette assemblée générale des Métaux du Val-de-Seine ont été largement centrés, du fait du poids de la section syndicale FO de Peugeot Poissy, sur l'automobile. Situation du secteur, climat économique et politique, stratégie... aucun sujet n'a été laissé de côté dans le rapport d'activité présenté par Mariano Herranz, et l'équipe syndicale a montré un grand dynamisme ainsi qu'une incontestable capacité à affronter les enjeux de demain tout en exerçant sa vigilance sur les questions d'emploi et d'activité industrielle. Le délégué syndical central de Renault Laurent Smolnik, également secrétaire de la section syndicale du site de Guyancourt, est venu enrichir les discussions par un point sur l'accord compétitivité signé par FO chez Renault. Si la crise et la désindustrialisation ne manque pas de toucher les métallus, Mariano Herranz a rappelé le dynamisme de FO, qui s'est notamment traduit par la création de deux nouvelles sections sur les Yvelines. Il a appelé les militants à ne pas relâcher leurs efforts, en particulier dans la perspective des élections professionnelles sur plusieurs sites, dont le pôle tertiaire de PSA, Sagem et le centre d'études de Carrières. Concernant le site de Poissy, il a évoqué les 130 millions d'euros

d'investissements sur la période 2014-2016, mais aussi les changements à venir dans l'organisation industrielle pour préparer le site à l'arrivée d'un nouveau véhicule et anticiper l'éventuel passage à la mono ligne, sur lesquels FO exercera tout sa vigilance.

Jean-Yves Sabot a pour sa part insisté sur la nécessité de rester forts et unis face aux atteintes à la politique conventionnelle et au paritarisme, aux volontés de dérégulation, et plus largement à tout ce qui pourrait menacer l'emploi sur Poissy. « Seul un syndicat qui fait bloc peut défendre l'emploi et l'industrie, a-t-il martelé. Face à la démagogie de certains, ce syndicat ne peut être que FO ! » Denis Langlet est intervenu pour un point sur la syndicalisation, soulignant son importance pour notre organisation et expliquant qu'il s'agissait d'un objectif prioritaire dans le département.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Mariano Herranz (secrétaire), Brahim Ait Athmane (secrétaire adjoint), Frédéric Schmidt (trésorier), Gérard Lecocq (trésorier adjoint) et Dominique Smitarello (archiviste).

L'assemblée générale des Métaux du Val-de-Seine s'est déroulée le 20 septembre à Mantes la Jolie. Les métallus FO s'étaient rassemblés nombreux autour de leur secrétaire Mariano Herranz. Etaient également présents le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, le secrétaire de l'UD78 Dominique Ruffié et les secrétaires de l'UL de Trappes Denis Langlet et de l'UL de Mantes Gérard Reix, et du DSC de Renault Laurent Smolnik.

PSA Cormelles-le-Royal tourné vers l'avenir



Le 17 septembre, le syndicat FO de PSA Cormelles-le-Royal et son secrétaire Dominique Jaquot ont accueilli le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, le trésorier fédéral Hervé Perier, le

délégué syndical central FO PSA Christian Lafaye et le secrétaire de l'UD du Calvados Michel Beaugas. Objectif de cette invitation : évoquer le site et son avenir, sa situation, son contexte et son climat social.

Car Dominique Jaquot et son équipe en sont convaincus : le site a de l'avenir et des capacités, mais la direction du groupe peine à le réaliser. Les 1 500 salariés du site de Cormelles-le-Royal fabriquent des transmissions et des éléments mécano-soudés. Problème : il est en sous-activité. La direction réduit actuellement les effectifs par le non-remplacement des dé-

parts en retraite, suivant en cela la ligne générale du groupe, mais pour FO ce n'est pas la route à suivre. « Nous achetons une partie de nos éléments à l'extérieur alors que nous pourrions les produire sur notre site, analyse Dominique Jaquot. Nous avons le personnel, les compétences, la volonté, l'espace nécessaire pour accueillir de nouvelles activités, et cela reviendrait même moins cher que l'actuel système où la seule entreprise qui peut nous battre en termes de coûts est située en Turquie. »

Pour notre organisation, il est plus que nécessaire de raisonner de manière à assurer la pérennité du site plutôt que dans un court terme trop orienté sur le financier. « FO se doit d'être force de proposition et d'anticipation quand il s'agit de l'avenir de l'industrie et des sites, a déclaré Frédéric Homez, et c'est exactement ce que l'équipe de Cormelles-le-Royal fait, en syndicat responsable et pragmatique. » Une rencontre a eu lieu avec la direction du site, qui a présenté les derniers investissements réalisés. Une visite s'en est suivie, permettant de découvrir les métiers de l'usine, ainsi que l'intérêt stratégique qu'ils pourraient avoir au sein de PSA.

L'USM de Meurthe-et-Moselle face à la représentativité

A l'invitation du secrétaire fédéral Frédéric Souillot, les métallos de Meurthe-et-Moselle se sont réunis le 9 juillet à l'union départementale pour l'assemblée générale de leur USM, autour de leur secrétaire Laurent Bernard, et en présence du secrétaire de l'UD 54 Patrick Feuillatre. Autour de la table, les participants étaient venus nombreux.

Lors de l'assemblée générale de l'USM 54, Frédéric Souillot est intervenu pour un point sur la situation de la métallurgie et de la sidérurgie au niveau national. Il a également insisté sur la nécessité de faire progresser FO par des actions de syndicalisation efficaces et le développement de nouvelles implantations, rappelant que la force de notre organisation dépendait avant tout de son poids dans les entreprises. Il a ensuite fait un point sur la représentativité des métaux dans le département. Après avoir exprimé le soutien du l'UD à la nouvelle équipe, Patrick Feuillatre a fait savoir aux métallos du département qu'ils pouvaient compter sur l'UD pour être soutenus dans leurs actions de développement, y compris par des moyens matériels. Il a expliqué que la disparition du syndicat FO SOVAB, le premier employeur privé du département, avait un impact non négligeable sur le niveau de représentativité de notre organisation. Le nouveau bureau se penche d'ores et déjà sur les actions syndicales à mener, car les élections à venir dans les entreprises de la métallurgie et de la sidérurgie du départe-



Une équipe prête à relever les défis de la représentativité.

ment sont vitales pour continuer à être représentatif en Meurthe-et-Moselle après 2017. Enfin, une consultation a été lancée pour la mise en place d'une formation spécifique Métaux sur le 54.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau est composé de Laurent Bernard (secrétaire), Daniel Collignon et Lionel Lagrue (secrétaires adjoints), Gisèle Boruch (trésorière), Stéphane Pihet (trésorier adjoint), Mireille Baglin-Bagliniere (archiviste), Eric Petitjean, Mohamed Boughas, Michel Mengin et Daniel Viot (membres).

PSA Valenciennes : FO sur tous les fronts



Les métallos de PSA Valenciennes se sont retrouvés le 12 septembre pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Sébastien Jasnowski. Les débats se sont déroulés en présence du secrétaire de l'USM du Nord et de l'UL de Valenciennes Jean-Paul Delahaie, ainsi que du représentant FO au

comité de groupe européen PSA Patrick Michel.

Près d'une cinquantaine de militants s'étaient déplacés pour assister à l'assemblée générale du syndicat FO PSA Valenciennes le 12 septembre. Au regard des difficultés que connaît actuellement le site, ils ont beaucoup apprécié l'échange avec leurs représentants. Car depuis plusieurs mois, des problèmes avec les fournisseurs et les sous-traitants, ainsi que des pannes à répétition sur les machines impactent négativement le travail des salariés. En effet, le manque de régularité des approvisionnements est devenu un véritable casse-tête pour eux, qui se traduit par une désorganisation de leur rythme de travail et des journées chômées aussi compliquées à prévoir qu'à compenser.

Autrement dit, ce sont les salariés qui supportent le poids des dysfonctionnements alors qu'ils effectuent sans faute leurs missions. « Face à cette injustice, explique Sébastien Jasnowski, FO a tiré la sonnette d'alarme. Nous demandons des investissements sur le site et surtout à ce que soient revus les rapports avec les fournisseurs, ce qui doit faire l'objet d'une prochaine réunion avec la direction. » Depuis janvier, pas moins de 35 CE extraordinaires ont eu lieu.

Autre dossier d'actualité pour les métallos : les élections professionnelles de juin 2015. Sébastien Jasnowski a informé les militants du travail en cours sur le programme de FO, mené par une équipe solide et motivée pour faire grandir FO. Après un point sur les négociations par Patrick Michel, qui a détaillé le travail accompli pour défendre les salariés du site, Sébastien est revenu sur la syndicalisation et s'est félicité de voir les militants toujours aussi nombreux malgré la vague de départs en retraite dans le cadre du « contrat social ». Jean-Paul Delahaie a conclu en évoquant le rôle de l'USM et de l'UL, et plus largement de FO Métaux, au service des salariés et de l'industrie.

L'USM de Haute-Saône continue sa progression



Les métallos de Haute-Saône parés au développement.

La nouvelle équipe de l'USM a présenté un bilan très positif de sa première année aux manettes lors de son assemblée générale. Elle s'était donné pour objectif de poursuivre le travail de développement syndical sur le département et a été plus qu'efficace dans ce domaine. Outre de nombreuses actions de tractage et de communication auprès des salariés de l'industrie en Haute-Saône, ils ont mis à profit les fichiers fournis par notre Fédération pour identifier plusieurs entreprises sur lesquelles concentrer les efforts d'implantation et devraient prochainement lancer des actions en ce sens. Frédéric Souillot a salué ce bon travail syndical réalisé, rappelant qu'il était essentiel de bâtir sur le long terme. Les métallos se sont également fixé comme priorité de se réimplanter chez Faurecia et de se préparer aux élections professionnelles qui s'y tiendront bientôt, comme sur le site

Solusteel (ArcelorMittal). Alain Grosdemouge a insisté sur la nécessité de toujours participer aux négociations sur les protocoles préélectoraux, comme notre Fédération le recommande avec constance. Le rapport d'activité, comme le rapport financier statutaire et obligatoire, ont été adoptés à l'unanimité.

Le tour de table qui a suivi a permis aux délégués de faire le point sur la situation de leurs entreprises et,

plus largement, sur celle du territoire. Il en est ressorti que l'activité reprenait lentement, ce que confirme le retour de l'intérim sur les différents sites, dont ArcelorMittal, Peugeot ou Honeywell. Le secrétaire de l'UD est d'ailleurs revenu sur le travail mené par FO sur l'intérim, et notamment d'information des salariés sur leurs droits, afin d'éviter un recours trop systématique et trop massif à l'emploi précaire. Lionel Bellotti est intervenu pour appuyer le propos, rappelant que « les CDD d'aujourd'hui doivent devenir les CDI de demain. » Les participants ont également fait un point sur les négociations qui ont eu lieu avec le patronat local autour de la prime panier, ainsi que sur l'importance de poursuivre le travail de syndicalisation des jeunes. Frédéric Souillot a conclu la réunion en déclarant : « Le développement syndical, qui était une priorité, doit être vu comme une nécessité. »

Les métallos FO de la Haute-Saône se sont retrouvés à l'UD de Vesoul le 3 septembre pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Sébastien Galmiche. Les débats se sont déroulés en présence des secrétaires fédéraux Frédéric Souillot et Lionel Bellotti, ainsi que du secrétaire de l'UD 70 Alain Grosdemouge.

Métaux de Valence : priorité à l'emploi

Les métallos FO de Valence et ses environs (Drôme) se sont réunis le 18 septembre pour l'assemblée générale de leur syndicat des métaux en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot.

La réunion a permis aux participants de faire le point sur les différentes implantations FO Métaux dans leur secteur géographique. Si notre organisation est bien implantée dans les grosses entreprises de ce territoire et continue de gagner du terrain, cela ne va pas toujours sans difficultés, comme par exemple chez Trigano VDC, où les métallos ont eu fort à faire pour limiter la casse sociale lors d'un PSE. Outre l'impact de la crise, plusieurs entreprises des environs se retrouvent en concurrence

sur leurs marchés, ce qui amène FO à concentrer plus que jamais ses efforts sur le maintien de l'emploi. Cette assemblée générale était aussi l'occasion de renouveler le conseil syndical, le bureau et le secrétaire général, José Dos Santos, quittant ses fonctions avec son départ en retraite. Les métallos ont choisi Alain Desbrus pour succéder à José. Ils ont également procédé à quelques modifications statutaires afin de se mettre en conformité avec les standards adoptés par notre Fédération et les obligations découlant de la loi d'août 2008 sur la représentativité. Les métallos se retrouveront en novembre pour la réunion de l'USM Drôme Ardèche.

Lionel Bellotti rejoint l'équipe fédérale

Depuis le 1^{er} septembre, Lionel Bellotti a rejoint la Fédération en tant que secrétaire fédéral et deviendra permanent dès le début 2015.

Militant FO depuis 1989 à la société des forges de Basse-Indre (Loire-Atlantique), il prend rapidement des responsabilités syndicales en devenant élu au CHSCT en 1990. Il s'investit immédiatement afin d'améliorer les conditions de travail des salariés, en particulier sur le dossier du bruit. En 1994, il est élu au comité d'entreprise, devient délégué syndical en 1996, suivant les évolutions de l'entreprise, qui sera successivement Carnaud, puis Sollac (filiale d'Usinor), avant son rachat par ArcelorMittal. Il prend le mandat de délégué syndical central d'Usinor Packaging en 2000 lors de la création de cette nouvelle société. Il se retrouve en première ligne quand le site fait face à un PSE et, avec son équipe, est un moteur de la négociation. Leur action permet de limiter la casse sociale et de maintenir le site de Basse-Indre debout. Après l'intégration de l'entité dans ArcelorMittal Atlantique et Lorraine (AMAL), il devient secré-



taire du syndicat FO sur Basse-Indre. Il occupe également les fonctions de représentant FO au sein du comité restreint du comité européen du groupe ArcelorMittal.

Outre ses responsabilités dans la sidérurgie, Lionel, militant convaincu, s'implique également dans la vie de notre organisation, s'investissant notamment dans l'USM de Loire-Atlantique, dont il sera le secrétaire adjoint. Il sera également secrétaire de l'Union Locale de Basse-Loire et, au niveau confédéral, membre de la Commission Administrative de l'UD44. Au sein des instances FO Métaux, Lionel est élu à la Commission Administrative Fédérale depuis 2012. Il rejoint l'équipe fédérale à la rentrée 2014. Dès le début 2015, il sera en charge d'une partie de la branche Sidérurgie, Aciers spéciaux, Métaux ferreux et non ferreux, Fonderies et transformation, en liaison avec le secrétaire fédéral Frédéric Souillot.

FO au congrès de l'UILM



Lionel Bellotti en compagnie des invités syndicaux européens.

Le XV^e congrès national du syndicat italien UILM (Union italiana dei lavoratori della Metallurgia) s'est déroulé du 16 au 18 septembre à Villa San Giovanni, province de Reggio Calabria dans le sud de l'Italie. Accueilli par le secrétaire général de l'organisation Rocco Palombella, le secrétaire fédéral Lionel Bellotti y représentait notre organisation.

Notre organisation entretient de longue date des relations fraternelles avec de nombreux syndicats étrangers, dans le cadre de son développement international, animée par l'idée que ce terrain ne doit pas être laissé en friche et la volonté de porter ses valeurs au-delà des frontières hexagonales. « C'est donc tout naturellement que FO Métaux a participé au congrès de l'UILM, explique Lionel Bellotti, une organisation syndicale italienne avec laquelle notre Fédération partage de nombreux points de vue, qui ont été réaffirmés lors de l'événement. »

Au premier rang de ces valeurs : l'indépendance syndicale, notamment à l'égard des partis politiques. Syndicat pragmatique, l'UILM est également un fervent adepte de la pratique contractuelle, agissant avec la volonté de signer autant que faire se peut de bons accords. Comme notre organisation, elle veut développer et de soutenir l'industrie métallurgique afin qu'elle reste ou devienne compétitive (l'Italie est la deuxième industrie manufacturière en Europe). Enfin, elle ne conçoit son développement que par l'adhésion, qui passe par le travail de terrain, un discours de vérité et la prise en compte concrète des problèmes pour leur apporter une solution. Cet état d'esprit s'est largement retrouvé dans les thèmes abordés à l'occasion de ce congrès, parmi lesquels la crise dans le système européen, l'Italie et le syndicalisme face à cette situation, les valeurs de la pratique contractuelle, la représentativité, le nouveau rapport avec les institutions et la politique, les inégalités sociales, la politique industrielle et, à la lumière de ces questions, l'UILM d'aujourd'hui et de demain. Pour Lionel Bellotti, ce congrès a aussi permis de confirmer la force des liens entre nos deux organisations : « Nous avons convenu de travailler davantage ensemble au sein d'IndustriALL Europe puisque les problématiques, notamment sur la défense de l'industrie et de l'emploi, sont les mêmes dans nos deux pays et que nos valeurs et modes d'actions sont très proches. »

André Bergeron

disparition d'un géant du syndicalisme

C'est avec tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris le décès d'André Bergeron dans sa 92^e année. Né le 1^{er} janvier 1922, il était devenu apprenti typographe dès l'âge de 14 ans, dans une imprimerie du territoire du Belfort et avait très tôt trouvé sa vocation syndicale, participant notamment aux grèves de 1936. Après la guerre, il est présent lors de la scission de la CGT et de la création de FO, en 1948. Il deviendra membre du bureau confédéral en 1956, puis succédera au premier secrétaire général de l'organisation, Robert Bothereau en 1963, et restera à la tête de FO pendant 26 ans. Il exercera la première partie de ses mandats de secrétaire général pendant les Trente Glorieuses, une époque où beaucoup d'acquis sociaux ont été obtenus par la pratique contractuelle : des retraites complémentaires à la formation professionnelle en passant par l'Assurance chômage, autant d'avancées pour les travailleurs par la mise en place de régimes paritaires.

Réformiste

Durant toute cette période, il imprimera sa marque à FO et défendra ses valeurs, en particulier celle de l'indépendance, refusant à plusieurs reprises un portefeuille ministériel malgré les sollicitations, et n'hésitant pas, anti-stalinien, à dénoncer aussi en 1981 la présence de ministres communistes au gouvernement. Très actif lors des événements de mai 1968, il obtient l'accord du CNPF pour une augmentation du salaire minimum (SMIC d'aujourd'hui) supérieure à ce que voulait le gouvernement, et participe à la négociation des accords de Grenelle, qui permettent de sortir de la crise. André Bergeron incarnera un syndicalisme résolument réformiste tourné vers le compromis, FO s'imposant comme l'interlocuteur privilégié du patronat et de l'Etat, et comme le pilier de la négociation collective. Il fait de la pratique contractuelle un outil de l'indépendance syndicale.

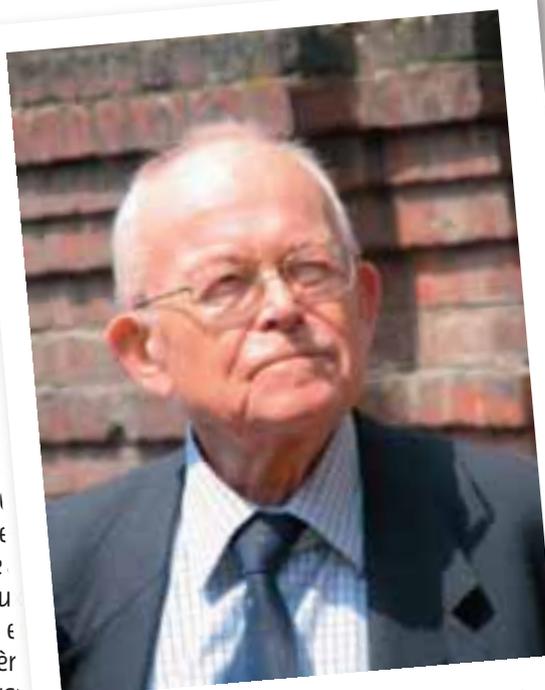
Surnommé « le père tranquille du syndicalisme », André Bergeron savait aussi être ferme quand il le fallait. « Il a épousé son époque, ne transigeant pas avec la liberté et l'indépendance syndicales, lui a

rendu hommage Jean-Claude Mailly. Il fut de ceux qui ont grandement contribué au développement de FO. » Il restera un négociateur coriace et intransigeant jusqu'à son départ en 1989, un militant infatigable et un défenseur acharné des conditions de vie des salariés.

Apprécié et reconnu de tous ses interlocuteurs, qu'ils soient ministres, militants politiques, représentants patronaux ou leaders syndicaux, André Bergeron participe également à la création du régime national d'assurances-chômage, l'Unédic, en 1958. Il en présidera ensuite à plusieurs reprises le conseil d'administration. Président de l'Institut d'histoire sociale, membre de la Confédération européenne des syndicats libres, il joua aussi un rôle important à la CISL, dont il était le vice-président. Il a écrit plusieurs ouvrages dont *Force ouvrière*, *Lettre ouverte à un syndiqué* en 1975, *Je revendique le bon sens* en 1996, et ses *Mémoires* en 2002. Le plus fameux d'entre est devenu une formule connue de tous les militants et de tous les acteurs de la vie publique, une formule qui lui restera à jamais associée, une formule chère à notre organisation ; *Tant qu'il y aura du grain à moudre*.

Aujourd'hui, six mois après la disparition de Marc Blondel, les militant(e)s de FO sont de nouveau dans la peine. Sans André Bergeron, le paysage syndical et FO n'aurait pas été le mêmes. La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général s'associent à la douleur de celles et ceux qui l'ont connu et aimé, et présentent leur plus sincères condoléances à son épouse Georgette, à sa nièce et toute sa famille.

André Bergeron, ancien secrétaire général de FO (1963-1989), est décédé dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 septembre à l'âge de 92 ans à Belfort. Avec lui, c'est une figure historique du syndicalisme, à laquelle FO doit beaucoup, qui disparaît.



André Bergeron (1922 - 2014).

Journée des CE Européens

l'expérience FO

Le 3 juillet, la Confédération FO a organisé sa journée annuelle d'information et d'échange sur les comités d'entreprise européens. Des représentants des différentes fédérations FO étaient présents, ainsi que de nombreux membres FO de comités d'entreprise européens. La délégation FO Métaux, conduite par le secrétaire fédéral Paul Ribeiro, comportait pas moins de 18 membres.

« Les comités d'entreprise européens s'inscrivent dans le prolongement des instances syndicales nationales et constituent donc des outils syndicaux qu'il convient d'utiliser au mieux pour défendre les intérêts des salariés », analyse Paul Ribeiro en évoquant la tonalité des échanges de cette journée organisée par la Confédération FO. Ces instances, FO Métaux les connaît bien, car les métallos sont présents dans de nombreux CE européens. Notre organisation a donc activement participé aux discussions et au partage d'expérience. Marc Ambiaux, vice-président du comité d'entreprise européen d'Airbus Group, est notamment intervenu lors d'une des tables-rondes pour expliquer son rôle. Il a expliqué que l'entité avait dépassé son cadre de naissance européen, ce qui change son fonctionnement, ses objectifs et ses problématiques. « Notre présence au sein de cette instance nous permet de nous adapter à ces changements et de continuer à remplir nos missions syndicales

Venus de secteurs très différents, les participants ont d'ailleurs constaté qu'ils avaient en commun de nombreuses problématiques. Les représentants des salariés dans ces instances sont en effet confrontés à des pratiques et des cultures syndicales différentes et à des modes de fonctionnement parfois déroutants. « Participer aux comités d'entreprise européens est aussi une manière d'intégrer à nos pratiques syndicales une dimension internationale de plus en plus présente, souligne Paul Ribeiro, et dont les effets, notamment au travers des restructurations opérées par les milliers de multinationales existantes, touchent un nombre croissant de militants et de salariés. » Il a ajouté que cela constituait aussi un moyen d'accéder à des informations importantes et d'établir des plans d'actions, ainsi que de porter les valeurs de notre organisation au niveau supranational, comme le fait depuis longtemps notre Fédération.

cales dans le groupe et au-delà », a-t-il déclaré.

Ne pas diaboliser l'Europe

Plusieurs intervenants extérieurs, notamment du Conseil Economique, Social et Environnemental ainsi que des universitaires spécialistes des questions européennes ont pris la

parole pour enrichir les débats. Alors que l'Europe n'est pas en odeur de sainteté en ce moment, Paul Ribeiro a tenu à préciser : « Il ne faut pas confondre les institutions européennes, responsables des politiques d'austérité, avec les comités d'entreprise européens, qui agissent dans un tout autre registre pour défendre les salariés. Boudier ces instances serait une grave erreur et nous priverait d'un important moyen d'action et d'information. » Il a conclu en rappelant que pour utiliser efficacement les CE européens, il était nécessaire de se coordonner syndicalement avec les autres organisations syndicales au niveau européen – ce que FO Métaux fait de longue date – et de mettre à profit l'offre de formation confédérale existante en ce domaine pour être toujours plus efficaces.



La délégation FO : Marc Ambiaux, Lionel Bellotti, Denis Bieber, Eric Borzic, Nordine Boucetta, Yvonnick Dreus, Christian Drauhin, Jean-Marc Escourrou, Christian Grange, Anthony Gregoire, Manuel Martinez, Thierry Meunier, Patrick Michel, Michel Pause, Christian Perret, Raymond Perdigon, Patrice Petetin, Paul Ribeiro et Jean-Pierre Teller, en compagnie de la secrétaire confédérale Marie-Alice Medeuf-Andrieu.

parole pour enrichir les débats.



Les stages en entreprise

Afin de lutter contre les abus toujours existants en matière de stage, une nouvelle loi du 10 juillet 2014 (n°2014-788) tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires, est venue modifier profondément la législation actuelle. Un réel statut de stagiaire a été instauré. Faisons le point sur ces nouvelles dispositions, applicables depuis le 12 juillet 2014.

Comment la loi définit-elle un stage ?

L'article L 124-1 du code de l'éducation définit le stage comme des « périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de la formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification ». Il est donc précisé de manière explicite qu'un stage a lieu avant la délivrance du diplôme recherché. Il ne peut avoir lieu une fois les études achevées. Les missions confiées au stagiaire doivent être conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. Tout cela sera formalisé dans la convention de stage qui reste obligatoire. L'article L 124-7 précise cependant qu'un stage ne peut avoir pour objet l'exécution d'une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, l'accroissement temporaire de l'activité de l'organisme, l'occupation d'un emploi saisonnier ou le remplacement d'un salarié en cas d'absence ou de suspension de son contrat de travail. Il est aussi interdit de confier aux stagiaires des tâches dangereuses pour sa santé et sa sécurité.

Quelle est la durée maximum d'un stage ?

La durée maximum n'a pas changé : elle est de 6 mois par année d'enseignement. En revanche, il n'existe plus de dérogations possibles (article L 125-5). Une période d'adaptation de deux ans est prévue pour certaines formations (liste établie par décret).

Quelle est le montant de la gratification accordée stagiaire ?

Dès lors que la durée du stage est supérieure à deux mois (consécutifs ou au cours d'une même année scolaire ou universitaire), la gra-

tification est obligatoire. Elle est fixe et est due à compter du premier jour de la période de stage. Il faut tenir compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme d'accueil. Il est tout de même à noter que certaines formations (des professionnels de santé et des auxiliaires médicaux) restent exclues de l'obligation de gratification. A défaut de convention de branche ou d'accord professionnel étendu, le montant sera fixé par décret et devra être égal au moins à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (soit 523.67 euros pour 151.67heures). Attention tout de même, la hausse de la gratification minimale se fera en deux temps : +43.50€ à la rentrée 2014 et +43.50€ à la rentrée 2015. De plus, la gratification est exonérée d'impôts sur le revenu, dans la limite du montant annuel du salaire minimum de croissance.

Quels sont les nouveaux droits reconnus aux stagiaires par la loi ?

Le statut des stagiaires est considérablement amélioré, sur différents points :

■ **Durée du travail** : les règles applicables en matière de durées maximales (quotidienne et hebdomadaire) de présence de nuit, de repos et de jours fériés aux salariés de l'entreprise d'accueil sont applicables aux stagiaires. A l'organisme d'accueil d'établir un décompte des durées de présence de ces derniers.

■ **Maternité et maladie** : le stagiaire a droit au bénéfice des congés et autorisations d'absence liés à la maternité, à la paternité, à l'adoption, etc, pour une durée équivalente à celles des salariés de l'entreprise. En cas d'interruption de stage, notamment pour un motif lié à la maladie, un accident..., l'établissement d'enseignement supérieur valide le stage ou propose au stagiaire une solution alternative. Le report est aussi possible en cas d'accord entre les deux parties.

■ **Avantages sociaux** : le stagiaire bénéficie du restaurant d'entreprise, des titres-restaurant et de

la prise en charge des frais de transports publics dans les mêmes conditions que les salariés de l'entreprise.

En revanche, pas de droits établis aux congés payés mais quand la durée du stage est supérieure à deux mois, la convention doit prévoir la possibilité de congés et d'autorisations d'absence au bénéfice du stagiaire.

Le stagiaire a-t-il droit à un suivi ?

En effet, l'entreprise doit désigner un tuteur, garant de la bonne application de la convention de stage. A défaut, l'entreprise est passible de la même amende administrative qu'en cas de non-respect des quotas. Le tuteur peut seulement suivre un nombre limité de stagiaires. Dans son établissement d'enseignement, il est suivi par un enseignant référent qui est tenu de s'assurer auprès du tuteur du bon déroulement du stage.

Quelles sont les sanctions applicables en cas de recours abusif ?

Un quota de stagiaires par entreprise sera instauré par décret. L'entreprise qui dépasse le nombre prévu s'expose à une amende, prononcée par l'inspection du travail (2000€ par stagiaire concerné, 4000€ en cas de récidive). Pour cela, les moyens de l'inspection du travail sont renforcés : ils ont notamment la possibilité d'informer le stagiaire, l'établissement d'enseignement et les IRP lorsqu'ils constatent certaines irrégularités. Les noms et prénoms des stagiaires doivent aussi apparaître dans une section propre du registre unique du personnel.

En cas de contentieux, le stagiaire peut-il saisir le conseil de prud'hommes ?

Bien sûr. Une procédure spéciale a été instaurée pour plus d'efficacité en cas de demande de requalification en contrat de travail : l'affaire est directement portée devant le bureau de jugement, qui a un mois, à compter de sa saisine, pour statuer sur le fond.

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 533

4	9	5	6	7	3	1	8	2
6	8	7	5	1	2	3	9	4
1	3	2	4	9	8	6	5	7
2	5	3	1	4	7	8	6	9
7	1	4	9	8	6	5	2	3
8	6	9	2	3	5	4	7	1
5	7	6	3	2	4	9	1	8
9	4	8	7	6	1	2	3	5
3	2	1	8	5	9	7	4	6

Sudoku

8		9						
2				4	7			
	1	7				6		
			5	6		9		
	9						5	
		2		8	1			
		5				8	2	
			8	7				9
						3		4

Le mot du mois : Coût

Au train où tout le monde s'efforce de réduire les coûts, il est urgent de se pencher sur ce mot avant qu'il ne disparaisse des dictionnaires. Et pour cause : pour qui cherche à vendre, les coûts sont toujours trop élevés. Coûts de production, à commencer bien sûr par les coûts salariaux, coûts fixes ou variables, coût unitaire, marginal ou proportionnel, tout cela se retrouve dans le prix de vente, qui fait faire la grimace au consommateur. D'où l'idée de créer des services « à bas coût », au prix évidemment de contraintes sociales-mais aussi de qualité ou de confort-moindres. Ce qui n'est pas toujours facile à imposer, comme l'a prouvé la récente actualité du transport aérien.

Le mot est formé sur l'ancien *cost*, qui date du XII^e siècle, comme le verbe *coster* (coûter), issu du latin *constare*, « être fixé », et en latin populaire « avoir pour prix ». Nous voilà donc fixés, nous aussi. On remarquera que le mot anglais est resté plus proche de sa racine latine puisque nos amis d'outre-Manche ont conservé *cost*, avec ses dérivés *low cost* pour « bas coût » et le terrible *cost killer* (littéralement : « tueur de coûts ») qui, pour n'être pas traduit dans la langue française, n'en existe pas moins dans nos entreprises. Tant qu'à forcer sur l'anglicisme, les plus branchés parleront d'ailleurs volontiers de *downsizing* : réduction de taille, ce qui se comprend évidemment comme réduction d'effectifs. On est toujours dans le coût.

Il faut se faire une raison, le coût est le revers de la médaille du quotidien agréable, en tout cas nécessaire : la santé n'a pas de prix, dit-on, mais elle a un coût ; on déplore le coût de la rentrée scolaire, celui des assurances, des terrains à bâtir, et plus généralement le coût de la vie. Comme tout est toujours trop coûteux, la publicité nous fait rêver d'un mytique « prix coûtant ». Hélas ! C'est plus souvent le coup de bambou. Avec un p, pour le coup.

Mots croisés n° 534

Horizontalement

A. Accompagneras, peut-être au violon. B. Grande et maigre, mais parfois vorace. C. Il peut faire tache d'huile. D. Bestiole réputée méchante. Possessif. E. A dû se faire tout petit devant un Grant. Dans une tige. F. Sigle d'une grande fréquence. Mal élevée. G. Ont donc l'habitude, désagréable pour leur entourage, de fumer. H. Toujours propre. Article. I. Note. Se laisse volontiers taquiner. Préfixe. J. Tout ce qui y tombe est bienvenu.

Verticalement

1. Ne gagne pas à être connu. 2. Relevé. Un cardinal comme un autre. 3. Arrachai à son sol natal. 4. Retenu, et parfois oublié. Possessif. 5. Période où l'on menait la vie de château. Elle jouait un grand rôle dans le mot précédent. 6. Démêle. Négation. Dans le sac. 7. Suffixe. Reliée à grande vitesse. 8. En Irlande. Très entourée. 9. Elle finit souvent par s'allier. Pronom. 10. Ne reviendra ni à Pâques ni à la Trinité.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 533

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
A	A	L	E	X	A	N	D	R	I	N
B	N	U	M	E	R	O	T	A	G	E
C	E	M	I	N	E	N	T	L	G	
D	S	I	R	O	T	E	B	O	L	
E	T	N		N	E		A	L	O	I
F	H	E								
G	E									
H	S									
I	E									
J	E	S								

Dialogue
social
+



=
Implication



Notre
entreprise
nous écoute
et nous
respecte.
Alors nous
nous impliquons
pour elle ».

Pierre GALANDON
Député Syndical



REUTERS/GETTY IMAGES/144-128277/STOCK/COMMUNICATION

Avec **Humanis**, mettez le **dialogue** et le **bien-être** des salariés **au cœur de votre réussite**

Deuxième acteur de la négociation paritaire collective, Humanis est par nature à l'écoute des partenaires sociaux. Privilégiant avant tout le dialogue social, Humanis propose des solutions globales de santé, de prévoyance et d'épargne retraite.

Nos entreprises clientes peuvent compter sur notre offre de produits et services contributeurs de mieux-vivre (actions en faveur des populations fragiles, assistance, aide au retour à l'emploi, réseaux de soins...) et sur l'accompagnement permanent de nos experts face à une actualité sociale et réglementaire toujours en mouvement.



Contact

Marie-Claire Barré
06 89 98 84 47
marieclaire.barre@humanis.com

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | ÉPARGNE
entreprises.humanis.com

 **Humanis**
Protéger c'est s'engager

Solides & solidaires



MUTEX
CHAMBRANT LA FORCE

SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

Réussir ensemble la protection sociale complémentaire pour tous

• **Vous accompagner à toutes les étapes de la négociation des accords de branche**

22 branches professionnelles, 200 000 entreprises et 7 millions de personnes protégées.

• **Vous garantir une relation de proximité**

1 500 conseillers présents sur l'ensemble du territoire.

• **Vous assurer des solutions globales et accessibles, en santé et en prévoyance**

Une maîtrise des coûts assurée par le plus important réseau conventionné en France et des accords passés avec la quasi-totalité des professionnels de santé.

• **Vous proposer des services de qualité pour répondre aux attentes des salariés**

200 000 conventionnements avec des professionnels de santé,

2 500 services de soins (cabinets dentaires, centres d'optique, etc.) et d'accompagnement (services à la personne, petite enfance, etc.) mutualistes,

16 000 aides financières accordées chaque année pour l'action sociale,

3 000 actions de prévention santé assurées chaque année dans toutes les régions.

Premier acteur santé national et pôle majeur de protection sociale, Mutex - l'alliance mutualiste met son expertise et ses atouts au service des partenaires sociaux négociateurs.

Pour nous contacter :
collectif@mutex.fr
www.mutex.fr

